



Procès-verbal de la 59^{ème} assemblée générale de l'ADNV
22 juin 2022, salle du Casino à Orbe

Participants :

- 36 communes
- 17 entreprises + 1 partenaire touristique

Tenue du procès-verbal (pv) : Nadia Mettraux (pré-pv) puis en séance Manuela Govi et Maria-Yolanda Perez
La séance est présidée par Monsieur Stéphane Costantini

1. Salutations et bienvenue

Le président salue l'assemblée, souhaite la cordiale bienvenue et ouvre la séance. Il passe la parole à Madame Mary-Claude Chevalier, Syndique d'Orbe.

Allocution de la Syndique, qui souhaite la cordiale bienvenue à Orbe.

Le président rappelle que les membres ont été convoqués conformément aux statuts et que les documents ont été mis à leur disposition sur le site internet dès le 3 juin dernier.

36 communes sont présentes ou représentées ainsi que 18 membres privés, le quorum est donc atteint et l'assemblée peut valablement délibérer.

4 scrutateurs ont été désignés et ont accepté leur mission, il s'agit de :

1. Mme Eliane Piguet, Commune de Method
2. M. Jérôme Gottraux, Commune de Chavannes-le-Chêne
3. M. Olivier Guichard, Commune d'Orzens
4. M. David Varidel, BR Plus Ingénieurs SA

Ils sont remerciés de leurs bons offices.

Le président rappelle que les votes se font à main levée, respectivement à bulletins secrets si des membres en font la demande.

Le président donne lecture de l'ordre du jour.

1. Salutations et bienvenue
2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 11 septembre 2019, des résultats des votes par voie de circulation des AG de 2020 et de 2021
3. Message du Président de l'ADNV
4. Revue opérationnelle par la Directrice générale
5. Rapport d'activités et comptes 2021
 - a. Présentation par la Directrice générale
 - b. Rapport de la fiduciaire
 - c. Rapport de la commission de gestion
 - d. Validation du rapport d'activités 2021
 - e. Validation du rapport de la commission de gestion
 - f. Adoption des comptes 2021
6. Elections statutaires
 - a. Ratification de l'élection du Président
 - b. Commission de gestion 2022-2026
7. Actualisation des statuts et du règlement de la commission de gestion
8. Divers et propositions individuelles
9. Remerciements



2. Adoption du procès-verbal de l'AG du 11 septembre 2019 et des résultats des votes par voie de circulation des AG de 2020 et de 2021

Le président soumet au vote, l'un après l'autre, les documents suivants :

1. Le procès-verbal de la dernière AG en présentielle, soit celle du 11 septembre 2019
2. Les résultats des votes par voie de circulation de l'AG de 2020
3. Les résultats des votes par voie de circulation de l'AG de 2021

Le PV du 11 septembre 2019 est validé à main levée et à une large majorité (1 abstention).

Les résultats des votes de 2020 sont validés à main levée et à une large majorité (2 abstentions).

Les résultats des votes 2021 sont validés à main levée et à une large majorité (2 abstentions).

3. Message du président

Le Président de l'ADNV communique sa grande satisfaction quant au travail colossal qui est conduit depuis plus de 2 ans au sein de l'ADNV.

Il rappelle qu'après plus de 50 ans d'existence, le comité exécutif avait souhaité une nouvelle dynamique pour cette association et avait confié la mission à la directrice générale de proposer des mesures qui permettent de consolider, renforcer et valoriser le travail de l'ADNV.

L'enjeu – largement complexifié par deux années de pandémie – était de taille et il se réjouit de constater que la directrice générale et ses équipes n'ont pas ménagé leurs efforts pour décloisonner les expertises, contractualiser ce qui devait l'être, chasser les coûts superflus, renforcer les compétences des collaborateurs, clarifier la gouvernance, accentuer la présence sur le terrain, stimuler l'implication des membres ou encore clarifier les sources de financement.

Le président indique que le comité exécutif a traité des dossiers de fond tels qu'un investissement informatique important et indispensable, la mise en place de la 1^{ère} politique salariale de l'association, l'actualisation des règlements du personnel et celui des frais professionnels, la création des comités locaux, la validation de la stratégie 2022-2026 ou encore la rénovation du siège de l'association, place de la Tannerie 1 à Yverdon-les-Bains, en parfaite collaboration avec la Maison du Nord vaudois SA qu'il remercie chaleureusement. Il invite les membres aux portes-ouvertes des locaux rénovés, le samedi 3 septembre 2022, entre 8h30 et midi.

Le comité exécutif dont le président se fait le porte-parole est très satisfait de l'avancée de ces chantiers et de la transparence dont le comité bénéficie lors des reportings de la directrice générale. Le comité exécutif se réjouit également de la visibilité dynamique de l'ADNV notamment sur les réseaux sociaux, dans les médias et au travers d'actions et projets modernes et stimulants.

Le président indique qu'il reste des chantiers qui seront finalisés ou activés d'ici la fin de l'année et dont Madame Mettraux parlera lors de sa prise de parole.

Enfin, le président indique que l'ADNV est sur un chemin enthousiasmant et sain et que le comité exécutif est pleinement investi dans sa mission d'organe stratégique où la performance et la visibilité de toute une région sont une priorité.

Il remercie l'assemblée pour son attention.

Le président informe l'assemblée des mutations des membres depuis la dernière assemblée générale.

- 58 nouveaux membres privés
- 36 démissions de membres privés
 - Dont 14 pour cessation d'activité
 - Dont 5 pour déménagement hors du Nord vaudois
 - Dont 3 pour renonciation de fonction
 - Dont 6 pour réduction des coûts
 - Dont 2 pour nouvelle activité
 - Dont 6 sans motif



Le point 3 de l'ordre du jour étant épuisé, il passe la parole à la directrice générale pour le point 4 de l'ordre du jour.

4. Revue opérationnelle par la directrice générale

Nadia Mettraux ouvre son intervention en diffusant une vidéo du Comptoir du Nord vaudois 2022 durant lequel l'ADNV a été l'hôte d'honneur. Elle souligne que cet évènement rassemble plusieurs des missions de l'association à savoir promouvoir la région d'un point de vue économique et touristique, rassembler des partenaires et donner une image dynamique du Nord vaudois.

Elle rappelle en préambule les activités des trois domaines d'expertise de l'association, les budgets à disposition ainsi que le nombre de collaborateurs. Elle remercie tous les collaborateurs, communes, entreprises et partenaires qui ont rendu possible l'évolution de l'association durant les 2 dernières années en communiquant leurs besoins et en préservant leur confiance.

La directrice générale dresse ensuite une longue liste de réalisations, de chiffres et de faits témoignant de l'important travail et de l'efficacité de l'association. La simplification de la structure organisationnelle désormais totalement décloisonnée a notamment permis, conformément au souhait du comité exécutif, de fonctionner comme une seule entreprise, favorisant ainsi les synergies entre expertises.

Nadia Mettraux tient notamment à souligner que plus de CHF 4.5 millions de francs ont été obtenus au titre de la LADE durant ces 3 dernières années, avec un contexte rendu difficile en raison de la pandémie.

Malgré ces difficultés importantes, l'ADNV a non seulement réussi à poursuivre ses activités ordinaires mais également à opérer la mutation de l'association vers plus de proximité avec les membres sur le terrain et la création de produits et d'évènements avec de fortes retombées économiques pour la région.

La directrice générale termine son intervention en diffusant une vidéo de la Spartan Race de Sainte-Croix/Les Rasses qui a été un évènement magique pour la région, générant plus de CHF 200'000 de retombées financières pour la région en un week-end, ainsi que de très belles vues de la région.

L'assistance salue l'intervention par des applaudissements.

Le président remercie la directrice générale et lui laisse la parole pour le point 5 de l'ordre du jour.

5. Rapport d'activités et comptes 2021

La directrice générale relève notamment les points suivants concernant les comptes 2021.

- Résultat positif de CHF 5'640 versus une perte budgétée de CHF 12'433
- Cotisations économiques stables et conformes aux engagements pris
- Cotisations touristiques en hausse de 5.4% par rapport à 2020
- Charges de personnel maîtrisées et inférieures au budget
- Charges d'exploitation conformes aux prévisions budgétaires
- Variation des fonds (20) de CHF 388'265
- Stratégie de réduction du nombre de fonds, en l'occurrence passer de 20 à 3 ou 4 d'ici 2026

La directrice générale relève notamment les points suivants concernant le rapport d'activités 2021.

- 2^{ème} année COVID mais une activité aussi importante que possible au sein de nos trois expertises
- Personnel rodé au télétravail, mais une lassitude naissante parmi les collaborateurs
- Nuitées touristiques en hausse
- Des recherches de terrains et locaux toujours significatives au sein des entreprises
- Des projets qui ont pu avancer mais entre-coupés face aux incertitudes sanitaires

La directrice générale communique les 6 chaînes de valeur déterminant les lignes stratégiques de l'ADNV pour la période 2022-2026

- Innovation et création





- Industrie, PME et artisanat
- Sport et santé
- Patrimoine
- Terroir
- Eau

La directrice générale communique les chantiers à terminer d'ici 2023.

Elle estime que 80% de la nouvelle ADNV sont mis en place, soulignant que les 20% restant sont les plus ardues à implémenter. Elle cite notamment des corrections à apporter dans le fonctionnement des marchés et des agences afin d'être en mesure de mieux identifier les besoins des membres, un pôle administratif à renforcer pour gagner encore en efficacité ou encore une attitude plus commerciale à adopter pour communiquer les soutiens et compétences disponibles pour les membres. D'anciens dossiers datant de la régionalisation du tourisme qui n'ont pas abouti doivent être repris tels que par exemple la taxe de séjour et la comptabilité analytique.

La directrice générale conclut son intervention en diffusant un extrait de la future vidéo promotionnelle de la région.

Son intervention est saluée par les applaudissements des membres.

Le président remercie la directrice générale et prie Monsieur Didier Glauser de la Fiduciaire Fidaceb SA de donner lecture de son rapport d'audit du 24 mai 2022.

Le président remercie Monsieur Didier Glauser. Monsieur Bloch, président de la commission de gestion de l'ADNV étant indisponible et le rapport ne pouvant être lu que par un membre de la commission, le président prie Monsieur Johny Favre de donner lecture du rapport de la commission.

Le président remercie Monsieur Johny Favre, de même que les autres membres de la commission de gestion, et ouvre la discussion.

L'assemblée n'ayant pas de question ou de remarque, le président passe au vote, l'un après l'autre sur les trois objets suivants :

1. Validation du rapport d'activités 2021
2. Validation du rapport de la commission de gestion de l'ADNV
3. Adoption des comptes 2021

Les trois documents sont adoptés par les membres à l'unanimité.

6. Elections statutaires

Pour le point 6a relatif à la ratification de l'élection du président de l'ADNV, Monsieur Stéphane Costantini passe la parole au vice-président de l'ADNV, Monsieur Cédric Roten.

Le vice-président indique qu'en octobre 2020, les membres ont été informés que le président de l'ADNV, Monsieur Claude Recordon souhaitait transmettre sa fonction après 26 années au service de l'association. Il a également été porté à leur connaissance que le vice-président de l'époque Monsieur Stéphane Costantini se portait candidat. Les membres ont été appelés à proposer d'autres candidatures.

Le 9 novembre de la même année et en l'absence d'autres candidatures, Monsieur Costantini a été élu tacitement à la présidence de l'association.

Malgré de nombreux échanges avec le registre du commerce, les réquisitions n'ont pas abouti faute de pièce qui puisse être produite à l'appui de la demande relative à l'inscription au registre du commerce de Monsieur Stéphane Costantini en tant que président de l'ADNV.

Le vice-président prie donc les membres de bien vouloir ratifier officiellement la nomination de Monsieur Stéphane Costantini à la présidence de l'ADNV.



A l'unanimité, les membres élisent Monsieur Stéphane Costantini à la présidence de l'ADNV.

Le président remercie les membres de leur confiance et les assure de son plein engagement dans sa mission.

Au point 6b de l'ordre du jour, le président indique que la commission de gestion de l'ADNV pour les exercices 2022-2026 doit être constituée et cite les noms des candidats :

Candidats à la fonction de membre de la commission de gestion :

- Madame Carole Glauser, Syndique d'Ependes
- Monsieur François Marmier, Syndic de Chavannes-le-Chêne
- Monsieur Jean-Franco Paillard, Past Agent général auprès de La Vaudoise

Candidats à la fonction de suppléant aux membres de la commission de gestion :

- Madame Fanny Tinguely, Municipale à Bullet
- Monsieur André Cachin, Syndic d'Orges
- Monsieur Pascal Gafner, Directeur associé de l'Imprimerie Cavin

Le président demande s'il y a d'autres candidatures pour ces fonctions. Ce n'est pas le cas, le président soumet donc au vote en bloc, l'élection des 6 personnes précitées.

Tous les candidats sont élus à une large majorité en tant que membre respectivement suppléant de la commission de gestion de l'ADNV pour la période 2022-2026.

Le président félicite les nouveaux membres de la commission de gestion ainsi que leurs suppléants et les remercie pour leur engagement.

7. Actualisation des statuts et du règlement de la commission de gestion

Le président aborde l'actualisation des statuts actuels de l'association qui datent de 2013 et que le comité exécutif a souhaité simplifier et clarifier. Il est rappelé que les membres ont pu participer à deux séances d'information qui ont eu lieu les 10 et 18 mai derniers et qu'ils ont eu accès à une version comparative des statuts actuels et nouvellement proposés.

Il propose de passer article par article ce que les membres acceptent.

Le président donne lecture des articles.

La parole n'étant pas demandée, le président soumet au vote, en bloc, l'entier des statuts proposés.

Les nouveaux statuts sont acceptés par les 36 communes et par les 18 membres privés.

Le quorum étant atteint, les nouveaux statuts sont valablement acceptés par les membres présents et entrent en vigueur ce jour.

Le président remercie les membres pour leur confiance.

Le président aborde l'actualisation du règlement de la commission de gestion qui a subi un léger lifting. Il ouvre la discussion sur chacun des articles.

La parole n'étant pas demandée, il soumet au vote le nouveau règlement qui est accepté à une large majorité.

Le président indique qu'il reste une formalité à réaliser, soit la nomination de l'organe de révision et propose à l'assemblée de reconduire le mandat de la fiduciaire Fidaceb SA qui est prête à accepter le mandat. Les membres acceptent de reconduire le mandat de la fiduciaire Fidaceb SA à l'unanimité.

8. Divers et propositions individuelles

Au point 8 de l'ordre du jour, le président indique qu'aucune proposition individuelle ne lui est parvenue. Il demande si quelqu'un parmi l'assemblée souhaite prendre la parole.



Monsieur Max Holzer, Syndic de Chamblon, félicite le comité exécutif et la direction générale pour l'organisation des deux séances de présentation des nouveaux statuts.

La parole n'est plus demandée.

9. Remerciements

Au dernier point de l'ordre du jour, le président souhaite remercier les anciens membres suivants du comité exécutif de l'ADNV :

- Madame Corinne Tallichet Blanc
- Monsieur Henri Germond
- Monsieur Jean-Daniel Carrard
- Monsieur Etienne Roy
- Son prédécesseur à la fonction de président, Monsieur Claude Recordon

Il adresse pour chacun d'entre eux quelques mots de remerciements chaleureux, leur faisant part de la gratitude du comité exécutif pour leur engagement au service de l'ADNV et leur souhaite de belles satisfactions pour la suite.

La parole n'étant plus demandée, le président remercie les membres de leur participation et de leur confiance, de même que ses collègues du comité exécutif, invite l'assemblée à passer un moment convivial dans le cadre d'un apéritif et clôt la séance.

Stéphane Costantini
Président de l'ADNV

La rédactrice :

Nadia Mettraux
Directrice générale

